# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

26ème année - N°5004 - Vendredi 21 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc


ÉNERGIE :

# La Sonelec veut tourner le dos aux groupes électrogènes

Le DG de la Sonelec et son staff.

*Trois mois après le forum stratégique sur l'avenir énergétique des Comores, la direction de la Sonelec a tenu une conférence de presse ce mercredi 19 novembre. L'objectif était de faire un point sur le forum national de l'énergie, mais aussi l'occasion de présenter une feuille de route des années à venir. Le directeur général annonce que la société va miser sur la nouvelle centrale géothermique afin d'en finir avec les groupes électrogènes.*

LIRE SUITE PAGE 3


**Visitez le site de La Gazette**

**www.lagazettedescomores.com**


**29 Djamadoul Awal 1447**

**Prières aux heures officielles**

**Du 21 au 25 Novembre 2025**

**Lever du soleil:**
**05h 31mn**

**Coucher du soleil:**
**18h 14mn**

| | |
|---|---|
| Fadjr : | 04h 18mn |
| Dhouhr : | 11h 56mn |
| Ansr : | 15h 29mn |
| Maghrib: | 18h 17mn |
| Incha: | 19h 31mn |

Suite de la page 1



## GOUVERNANCE LOCALE :

# Le ministère de l'intérieur lance des consultations insulaires

***Le ministère de l'intérieur en collaboration avec les autorités de Mohéli a lancé en début de semaine une nouvelle étape des consultations insulaires consacrées à la gouvernance locale. Une démarche qui vise à dresser un diagnostic précis des collectivités, harmoniser l'action des institutions et tracer une feuille de route pour un développement durable et inclusif.***

Les consultations insulaires des maires de Mohéli ont été officiellement lancées après l'étape d'Anjouan, marquant une avancée majeure dans le processus de renforcement de la gouvernance locale. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général du gouvernorat, Mouayad Saïd Ali, a insisté sur la nécessité d'un « travail de vérité, de concertation et de cohérence » afin d'établir des collectivités locales solides, transparentes et véritablement inclusives. Selon lui, ces rencontres doivent permettre d'identifier les défis, les faiblesses mais aussi les atouts de chaque commune. Il a notamment mis en avant le potentiel économique de Mwali : une agriculture capable de nourrir les familles tout en devenant un moteur de croissance, une pêche essentielle aux communautés littorales, un tourisme à forte valeur culturelle et environnementale, ainsi que des infrastructures stratégiques pour désenclaver l'île.

Le secrétaire général a également exprimé la gratitude de Mwali envers le président Azali Assoumani, son gouvernement, le PNUD et l'Union européenne, dont l'appui technique et financier contribue à renforcer les institutions locales. Il a salué la présence de la délégation du ministère de l'intérieur, conduite par le ministre

Participants aux concertations sur la gouvernance locale à Mohéli.

Mohamed Ahmed Assoumani, preuve de la volonté nationale de consolider coordination et cohésion institutionnelle. « Ensemble, faisons de Mwali un modèle de gouvernance locale où transparence et innovation ouvrent la voie à un développement durable », a-t-il déclaré.

De son côté, Mohamed El-had Abbas, conseiller technique du ministre de l'Intérieur, a rappelé que ces consultations, entamées en juin, visent à recueillir des informations essentielles sur le fonctionnement des collectivités locales. Il s'agit d'analyser la coordination entre gouvernorat, préfectures et communes, d'évaluer les moyens financiers, la gestion des ressources humaines et les obstacles rencontrés sur le terrain. Les experts accompagneront ce processus pour formuler des recommandations concrètes et élaborer une feuille de route fondée sur les textes existants, notamment le code de l'urbanisme et la loi sur la décentralisation. Enfin, dans son intervention, Mohamed El-had, conseiller du ministre de l'intérieur, a souligné l'importance de répertorier « les maux qui rongent le pays » et d'impliquer pleinement les élus communaux pour bâtir une administration efficace, clarifier les compétences et améliorer les services publics. Il a conclu en remerciant le chef de l'État et le PNUD pour leur accompagnement, avant d'appeler à une gouvernance locale « effective et inclusive ».

**Riwad**

## NUTRITION :

# Hachim Abdoulfatahou utilise les réseaux sociaux pour combattre le diabète

***Hachim Abdoulfatahou est actuellement doctorant en Sciences de l'alimentation et nutrition à l'école doctorale sciences de la vie et de l'environnement de l'Université d'Antananarivo, à Madagascar. Il est titulaire d'un Master en physiologie animale, spécialité nutrition, avec un mémoire portant sur l'impact des habitudes hygiéno-diététiques sur la santé des personnes atteintes de diabète de type 2 aux Comores. En parallèle de son parcours académique, M. Abdoulfatahou est aussi créateur de contenu sur les réseaux sociaux, notamment sur YouTube, où il vulgarise la nutrition afin d'aider le public qui le suit à adopter une alimentation plus saine. Il est également enseignant dans le système français, ce qui lui permet de renforcer son impact éducatif et de transmettre quotidiennement des connaissances scientifiques accessibles. Très actif au sein du milieu associatif, d'ONG et d'initiatives communautaires, il participe régulièrement à des actions de sensibilisation et de formation en lien avec la santé, la nutrition et l'éducation. Et c'est justement dans l'optique continuelle de cette dernière tâche que nous l'avons interviewé.***

**Question : Qu'est-ce qui vous a motivé à être actif sur les réseaux sociaux pour sensibiliser la communauté comorienne sur l'importance de la nutrition ?**

**Hachim Abdoulfatahou** : Ma motivation prend racine dans la réalité sanitaire des Comores : une augmentation préoccupante des maladies liées à la nutrition (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.), souvent aggravée par un manque d'information fiable. J'ai donc souhaité offrir des conseils simples, pratiques et adaptés à notre contexte, pour aider les familles à améliorer leur santé au quotidien et accompagner les personnes malades dans une meilleure gestion de leur condition.

**Question : Quels sont vos objectifs en créant du contenu sur les réseaux sociaux lié à la nutrition ?**

**H.A** : Éduquer sur les bonnes pratiques alimentaires : Prévenir les maladies nutritionnelles (diabète de type 2, hypertension, surpoids chez les enfants) et leurs complications, rendre la nutrition accessible, compréhensible et applicable, encourager la consommation d'aliments locaux, sains et nutritifs.

**Question : Comment sélectionnez-vous les sujets que vous abordez ?**

**H.A** : Je choisis mes thèmes selon les besoins réels de la population comorienne, notamment à travers les questions que je reçois régulièrement. À partir aussi de mes connaissances scientifiques, de mon expérience de recherche et de mon observation des habitudes alimentaires.

**Question : Avez-vous une stratégie de contenu spécifique pour les Comoriens, en tenant compte de leur contexte culturel et socio-économique ?**

**H.A** : Oui effectivement, j'adapte systématiquement mes contenus. Cette adaptation passe par les aliments réellement disponibles dans les foyers comoriens, à la culture alimentaire locale, ainsi qu'aux réalités économiques et sanitaires du pays.

**Question : Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans cette initiative ?**

**H.A** : La persistance des idées reçues. L'omniprésence des sucreries puis des produits industriels et gras ; le manque de sensibilisation à la nutrition ; les contraintes économiques de nombreux foyers.

**Question : Quelles sont les opportunités que vous voyez pour la nutrition aux Comores et comment comptez-vous les saisir ?**

**H.A :** Je remarque en tout cas une population de plus en plus attentive aux questions de santé ; des ressources locales nutritives encore sous-valorisées ; la possibilité de développer davantage de recherches locales ; le potentiel d'intégrer la nutrition dans les écoles, les communautés et les médias.

**Question : Depuis que vous avez commencé, auriez-vous des résultats concrets ou des réussites que vous pouvez partager avec nous ? Une petite anecdote…**

**H.A** : J'ai reçu de nombreux retours positifs. Par exemple, plusieurs parents m'ont écrit pour me dire que leurs enfants consomment désormais moins de sucreries grâce à mes vidéos. Une jeune maman m'a confié : « Merci pour tes vidéos, maintenant j'arrive à choisir quoi donner à ma fille comme goûter pour l'école ». Une proche diabétique m'a également dit : « Enfin, tu t'es rappelé de nous les diabétiques. Merci pour la vidéo sur l'alimentation des diabétiques comoriens. » J'ai compris donc que le besoin est présent et qu'il faut développer plus de contenu pour répondre à la demande du public.

**Question : Vos conseils pour ceux qui souhaitent améliorer leur alimentation et leur santé en général ?**

**H.A** : Je leur conseillerais de réduire fortement les produits sucrés, gras et ultra-transformés. Privilégier l'eau plutôt que les sodas et jus industriels. Consommer davantage de fruits, de légumes et d'aliments locaux. Choisir des aliments naturels et variés. Favoriser les cuissons douces et les repas faits maison. Pratiquer une activité physique régulière.

**Question : Quels sont les changements que vous souhaitez voir dans les habitudes alimentaires des Comoriens à court et à long terme ?**

**H.A :** À court terme, diminuer la consommation de sucre et de produits ultra-transformés. À long terme, instaurer une véritable culture nutritionnelle, réduisant les maladies liées à l'alimentation et valorisant les produits comoriens.

**Question : Comptez-vous collaborer avec d'autres professionnels de la santé ou des organisations pour amplifier votre impact ?**

**H.A** : Oui, je suis ouvert à collaborer avec des médecins, éducateurs, enseignants, ONG, médias, associations et institutions publiques afin de renforcer l'impact de la sensibilisation nutritionnelle dans le pays.

**Question : Comment voyez-vous votre rôle dans la promotion de la nutrition aux Comores dans les années à venir ?**

**H.A** : Je souhaite devenir un acteur clé de l'éducation nutritionnelle aux Comores, en combinant mes recherches doctorales, mes contenus pédagogiques et différentes actions de terrain. Mon objectif est de contribuer durablement à une population mieux informée, plus consciente et en meilleure santé.

**Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie (Stagiaire)**

## Énergie :

# La Sonelec veut tourner le dos aux groupes électrogènes

Suite de la page 1

*"Il faut savoir que le besoin annuel en énergie est de 29 mégawatts pour mieux fonctionner. 29 MW maximisés à 100% de charge contenue 254 GWH par an. Il nous manque 104 GWH pour couvrir toute la demande. Nous devrions atteindre cette puissance uniquement au premier trimestre de 2027. Nous devons donc continuer à augmenter la production pour accompagner la demande. Mais, cela ne se fera pas du jour au lendemain. Car il y a beaucoup de groupes à réviser avec un coût des révisions très élevé, au total sur trois ans 8 710 000 000 kmf. Il est obligatoire de maintenir une capacité thermique compte tenu du climat* », explique le patron de la Sonelec, Soilahoudine Moumini. Il a aussi évoqué le problème du réseau de distribution, lequel est piloté comme dans les années 80, via des interrupteurs manuels par des agents en voiture. Le réseau est sensible à tous types de défaut (chauve-souris) qui remontent jusqu'aux centrales. Et il absorbe difficilement la puissance produite par les nouvelles centrales solaire. Ce qui cause beaucoup de déclenchements (interruption involontaire des sécurités des centrales).

Eu égard à ce constat, le forum stratégique a préconisé des solutions : « accompagnement budgétaire de l'Etat pour les révisions. Basculer progressivement vers des GE de 3MW, semi rapide, ou à vitesse lente. Renforcer le mix avec l'énergie solaire. Objectif : 60%. Basculer vers la géothermie dès que possible et faire financer le développement de la production par le secteur privé. Et pour le réseau : orienter les financements publics vers la modernisation du réseau au lieu de la production. Et une centrale de distribution en urgence pour absorber la puissance solaire à venir », a-t-il déclaré. Pour les solutions techniques, ce dernier a cité : « la révision des groupes actuellement en service, mise en service des nouvelles centrales solaires, mise en service des centrales thermiques et intégration progressive de groupes semi rapide de minimum 3MW. Objectif à la fin 2030 avoir 16 groupes semi rapides de 50MW, modernisation et mise aux normes de l'architecture du réseau, mise en place de la télé conduite du réseau et géothermique ».

Concernant la question de la consommation des conteurs STS intelligents pointés du doigt par la flambée des prix qu'ils auraient engendrée, le directeur de la Sonelec n'a ni confirmé ni infirmé. En revanche, il a montré qu'aujourd'hui il y a l'électricité et donc, toujours selon lui, c'est normal que la consommation augmente. « Ce sont les mêmes types de conteurs que la société installe depuis 2024. Sauf qu'en 2024 il n'y avait pas d'électricité comme aujourd'hui. En plus quand on a une dette au moment que tu charges, la société prend un pourcentage pour équilibrer ta dette. Mais je suggère à nos clients de venir réclamer en cas de doute. Nous avons un service dédié », dit-il.

**Nassuf Ben Amad**

## Lutte contre les violences aux enfants :

# Deux semaines entières dédiées à la cause

***Les Comores commémorent cette semaine la Journée mondiale de l'enfant le 20 novembre. À Moroni, à Mohéli et à Anjouan, organisations, écoles, autorités locales et partenaires se mobilisent pour sensibiliser, informer et encourager un engagement collectif contre les violences. Une série d'activités, marches, conférences, causeries et émissions médiatiques rythment ces 16 jours d'activités engagés pour la protection de l'enfant et le respect des droits humains.***

Hier jeudi, dans la matinée, le Centre social Anfia Ibrahim a réuni plusieurs établissements scolaires et organisations partenaires pour une grande marche dédiée aux droits de l'enfant, à la place de l'Indépendance à Moroni, jusqu'à la place Badjanani où plusieurs discours ont été tenus dont celui du maire de la capitale Omar Mohamed. Cette initiative visait à rappeler que chaque enfant, sans distinction, « mérite un environnement sûr, protecteur et respectueux de ses droits ». C'est l'un des messages essentiels portés par les organisateurs. Selon Sitti Attoumane, représentante du Centre, « il s'agit d'une journée qu'on célèbre depuis 1983, mise en place par les Nations unies pour rappeler les droits de nos enfants puisqu'ils ont des droits comme nous tous ».

La veille, mercredi après-midi, l'ONG Hifadhwi avait tenu une conférence de presse pour annoncer le programme des 16 jours d'activités. En présence du conseiller politique du ministère du genre, du service d'écoute, du système des Nations unies, de l'UNICEF, de Comores Télécom partenaire historique, la présidente de l'ONG, Sitti Attoumane, a détaillé les différentes activités prévues. Cette rencontre a été l'occasion de dénoncer la hausse alarmante des cas de violences dans le pays, dont celui de Hikma, assassinée le 1er février 2024. L'ONG appelle le gouvernement à renforcer ses actions, « à passer à la vitesse supérieure ». Un appel urgent formulé face à 64 cas recensés en 2024. La présidente d'honneur de Hifadwi, Madame Rahmatou Ghoulam a rappelé que son ONG créée en 2012 pour répondre à des cas répétés de violences, travaille avec plusieurs partenaires. Elle a souligné qu'en 2017, lors de la Journée nationale de lutte contre les violences célébrée à Anjouan, le chef de l'État avait promis des sanctions exemplaires contre les agresseurs. « Une seule main ne peut pas applaudir », a-t-elle rappelé.

Le programme des 16 jours d'activités s'étend jusqu'au 10 décembre. À Ngazidja, la campagne est lancée par une conférence de presse à l'hôtel Retaj. Le 20 novembre, une sensibilisation aux violences et à la protection de l'environnement s'est tenue à l'école La Maison des Enfants. À Mohéli, du 21 au 26 novembre, des causeries pédagogiques dans les écoles et des caravanes dans les marchés rythment la sensibilisation. Le 27 novembre, une émission radio-télévisée consacrée aux violences est enregistrée. À Ngazidja encore, une marche traditionnelle de la société civile est prévue le 29 novembre, suivie d'un karaoké junior mettant à l'honneur la chanson engagée Narizambé de Bourguiba. Du 1er au 6 décembre, les causeries pédagogiques se poursuivent. À Anjouan, une émission radio-télévisée est enregistrée le 7 décembre, suivie d'activités dans les écoles et d'une caravane itinérante. La clôture des 16 jours se tiendra à Moroni le 10 décembre avec un théâtre-conférence et la finalisation d'un partenariat avec une association basée à Mayotte.

Journée internationale de l'enfant.

**Ibnou M. Abdou**

## Éducation à la santé :

# L'ONG Santé Diabète sensibilise les élèves

***Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du diabète, l'ONG Santé Diabète a mis en place tout un programme d'activités, dont des ateliers de sensibilisation thérapeutiques sur cette maladie chronique dans 4 établissements scolaires de Moroni : GSFA, ENOUMECO, École Primaire Coulée 2 et Maison des Enfants.***

Une initiative d'éducation à la santé pour prévenir la pathologie, puis promouvoir bien-être et santé auprès des jeunes. Dans la matinée ensoleillée du mercredi 19 novembre, l'équipe de l'ONG Santé Diabète s'est rendue au Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid, pour une séance de sensibilisation. Cette dernière a débuté après la récréation de 10h. Les animatrices, munies de matériel pédagogique ont expliqué de manière simple et ludique, les causes, les symptômes et les conséquences de cette maladie qui touche de plus en plus de personnes à travers le monde. Les élèves du GSFA vêtus de leurs uniformes scolaires, avaient l'air curieux et captivés par les explications des animatrices. Ils ont pu comprendre que le diabète est une maladie chronique qui nécessite une prise en charge particulière, mais que des mesures simples peuvent être prises pour prévenir et contrôler la maladie.

Santé diabète en sensibilisation.

La chanteuse Keïla accompagne l'équipe de l'ONG en qualité d'ambassadrice lors de ces ateliers. Elle-même atteinte par la maladie, elle avoue avoir mis longtemps avant de sortir du silence. « Nous avons tendance à minimiser l'impact sur la jeunesse, alors que les jeunes sont de plus en plus affectés par le Diabète », a-t-elle avancé. Les jeunes participants ont été encouragés à adopter de bonnes habitudes alimentaires, à limiter la consommation de sucre et à pratiquer régulièrement des activités physiques, afin d'éviter les facteurs de risque modifiables.

« J'ai appris que le diabète est une maladie qui peut être contrôlée si on mange sainement et si on fait de l'exercice régulièrement, mais qu'elle peut aussi être causée par un facteur d'hérédité », a déclaré une élève de 2nd. La session a été clôturée par une série interactive de questions-réponses. L'ONG Santé Diabète continuera son programme de célébration ce week-end : une marche contre le diabète ainsi qu'un concert gratuit de sensibilisation auront lieu samedi prochain.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**
**(Stagiaire)**

# Les Comores face à un afflux de migrants : un défi humanitaire, quelles solutions à long terme ?

Les îles Comores sont confrontées à une situation migratoire complexe et inédite. Chaque semaine, des hommes, des femmes et des enfants arrivent sur les plages comoriennes, en provenance principalement des pays d'Afrique de l'Est et des Grands Lacs. Ces personnes, qui chercheraient à atteindre Mayotte, cette île comorienne sous occupation française, se retrouvent bloquées aux Comores en raison de la « trahison » des passeurs.

**Les défis de l'accueil**

Les Comores, qui figurent parmi les pays les plus pauvres du monde, peinent à faire face à cet afflux de migrants. Les capacités d'accueil et de prise en charge sont limitées, ce qui met en danger la vie et la dignité de ces personnes.

**Dans ces conditions que peut/doit faire l'Etat comorien ?**

La diplomatie comorienne devrait vite demander de l'aide aux Nations Unies (OIM) pour l'organisation aux Comores ou dans un autre pays voisin, d'une conférence régionale sur la migration et proposer un « projet d'accord entre les Etats pour la protection des migrants en Afrique de l'Est, des Grands Lacs et de l'Océan Indien ». Si à court terme, la situation humanitaire aux Comores nécessite une attention internationale urgente et que les organisations humanitaires et les pays donateurs doivent se mobiliser pour apporter une aide d'urgence aux migrants et aux communautés locales qui les accueillent, il est indéniable que des solutions durables doivent être trouvées pour régler les problèmes liés à cette migration surprise et éviter aux Comores un autre drame que celui lié aux milliers des disparus quotidiens entre Anjouan et Mayotte.

L'Accord qui serait proposé devrait trouver un autre espace en Afrique continentale notamment, pour créer et mettre en place les capacités d'accueil et de prise en charge des migrants, de lutter contre les réseaux de passeurs et de promouvoir le développement économique dans les régions d'origine. L'accord entre les Etats de l'Afrique de l'Est, des Grands Lacs et de l'Océan indien sur la migration viserait à établir des cadres de coopération régionale pour gérer les flux migratoires, promouvoir la libre circulation des personnes et renforcer la protection des droits des migrants.

**Quels seraient les objectifs potentiels dudit accord ?**

- La coopération régionale : Favoriser la collaboration entre les États signataires pour une gestion efficace des flux migratoires.

- La protection des droits des migrants : Assurer le respect des droits fondamentaux des migrants et de leur famille.

- La gestion des frontières : Renforcer la sécurité et la gestion des frontières pour prévenir les migrations irrégulières par une coopération étroite des garde-côtes et des services concernés de chaque Etat-partie.

- Le développement économique : Promouvoir les opportunités économiques pour les migrants et les communautés d'accueil.

**Cadres existants :**

- Le cadre révisé de politique migratoire pour l'Afrique, adopté en 2018 par l'Union africaine, fournit une feuille de route pour guider les États membres dans la gestion de la migration.

- La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) vise à promouvoir la libre circulation des personnes, des biens et des services en Afrique.

- La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) travaillent ensemble pour promouvoir la coopération régionale et la stabilité dans la région, ainsi qu'avec la SADEC et le COMESA.

**Défis et opportunités**

L'accord devra encourager les Etats à:

- Ratifier (pour ceux qui ne l'ont pas encore fait) la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique.

- Mettre en œuvre des principes directeurs : Appliquer les principes directeurs africains relatifs aux droits de l'homme de tous les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

- Lutter contre la traite des êtres

humains en prenant des mesures pour prévenir et combattre la traite des êtres humains et protéger les victimes.

La situation aux Comores est un rappel poignant de la complexité des défis migratoires en Afrique. Il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour protéger les droits des migrants et répondre à leurs besoins humanitaires tout en préservant les Comores des situations davantage complexes.

**Hamada Madi (Boléro)**, ancien secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien

# LA DECENTRALISATION, MOTEUR OU FREIN DU DEVELOPPEMENT ?

La décentralisation, il s'agit tout simplement d'un prolongement de l'Etat central au niveau local, qui consiste à transférer une partie de ses attributions à des entités territoriales en vue de faciliter le développement. Ce transfert reste toutefois sous la surveillance de l'Etat.

Aux Comores, la pratique communale existât dans plusieurs villes et villages depuis des siècles. Les localités sont organisées en cité commune « mdji » avec divers principes hiérarchiques qui décrètent le mode de fonctionnement de la cité. Mais sa mise en œuvre effective fut marquée par la promulgation de la loi numéro 11-005/AU du 07 avril 2011 relative à la décentralisation en Union des Comores.

Cependant, dans l'état actuel, ce système de décentralisation mis en œuvre depuis 2011est en crise et ne cesse de démontrer ses limites. S'il faudrait dresser un bilan, après plus des 14 années de mise en œuvre, nous pouvons le constater, sans risque de se tromper que les changements voulus sont loin d'être constatés. Parce que l'Etat accorde moins d'importance au rôle de la commune dans le développement du pays. Si ce n'est que pour l'organisation des élections communales chaque quinquennat, je dirai que l'État a démissionné dans ce secteur local alors que ça pourrait être une belle opportunité d'inciter la population à une adhésion à l'idée des Comores émergents et à d'autres politiques comme celle de la campagne pour la vaccination en cours.

Nous observons aussi des limites au niveau des Collectivités locales elles-mêmes. On note une gouvernance locale instable, des conflits de compétences au niveau local, le manque des perspectives locales fiables, un défaut des moyens financiers et un cadre juridique moins clair.

Si nos autorités centrales peuvent s'inspirer de cette sagesse, je cite « la plus grande preuve d'estime que l'on puisse donner aux gens que l'on a l'honneur de diriger, ce n'est pas de le complimenter, mais de leur parler gravement en leur montrant les choses comme elles sont. »

Alors, je dirai, qu'il est temps de s'arrêter et d'apprécier objectivement son évolution et repenser à une décentralisation cohérente dans ses racines et bâtir des nouvelles communes adaptées à la réalité comorienne, dont l'objectif serait de moderniser les villes et villages.

Cet article se veut une plaidoirie en faveur d'une nouvelle architecture de la décentralisation.

Cette nouvelle dynamique territoriale permettrait aux autorités locales de mener une véritable émergence de proximité et ainsi améliorer l'efficacité de politiques publiques. Elle servira de levier pour la modernisation de l'Etat à travers la décentralisation. Parce que le modèle actuel n'a pas suffisamment permis à asseoir les bases du développement durable voulu et d'en réduire les déficits sociaux et la pauvreté ambiante que font face les communes.

L'idéal serait de promouvoir une gouvernance territoriale pudique en vue d'éradiquer les barrières territoriales existantes qui constituent une source de frustrations et une manière d'accentuer les conflits communautaires.

Ces reformes communales doivent aider l'Etat à l'identification et la valorisation des atouts considérables dont notre pays dispose à travers ses communautés pour sonner la fin des injustices sociales et transformer les villes/villages en socle de développement.

J'aimerai à cet effet proposer quelques alternatives qui peuvent produire des succès dans le cours et long terme. Cette nouvelle structuration communale doit absolument tenir compte des spécificités réelles de chaque territoire et ses atouts socioéconomiques et environnementaux. Elle boostera les politiques publiques locales, avec des dispositifs qui faciliteront la proximité avec les besoins de citoyens, la participation citoyenne et la réduction des inégalités.

Dans ce cas, il faut réformer certains codes et lois du pays. Je propose deux révisions majeures : d'abord, la loi numéro 11-005/AU du 07 avril 2011 relative à la décentralisation en intégrant des éléments de la fiscalité locale avec un régime financier spécial et le transfert effectif des compétences des communes par décret présidentiel. Ensuite, la loi N° 86-006/AF du 30 mai 1986 relative au contrat d'association.

Ces reformes nous permettrons de tourner la page des organisations opportunistes, fictives et moins compétitives.

Ce nouvel arsenal juridique va, entre autres : (1) Confier aux communes la collecte de l'impôt et patente locaux avec l'aide d'un comptable public, dont une partie des impôts collectés seraient versés aux communes ; (2) Obliger les communes à disposer un budget annuel sur la base de ces recettes et dépenses ; (3) Communaliser des Foyers et Places publiques ; (4) Officialiser les missions des comités locaux dans certains villages avec comme mission principale, la gestion des Ecoles Primaires Publiques, les Ecoles coraniques, les cérémonies de mariage, la facilitation sur la vente de terrain, la gestion des déchets ménagères avec l'appui d'une police locale.

Et pour réussir le pari, notre pays a absolument besoin de disposer d'un Ministère plein de la Décentralisation et du développement local, voire en charge de l'Emergence des Comores.

Car, les communes doivent travailler en collaboration avec des structures locales dont leurs vocations est basée dans une dynamique de solidarité et d'utilité sociale. On peut compter sur le soutien des coopératives, des mutuelles, des associations ou des fondations. Les modalités de fonctionnement et de coopération doivent faire l'objet d'une politique nationale de développement local. Cette dernière, mettra l'accent sur : la productivité locale pour améliorer le cadre de vie de la population, les mécanismes de développement et les objectifs par secteur et les modalités pratiques pour la mise en œuvre.

Je vous invite à nous suivre sur de la Radio HaYba Fm sur une émission spéciale « Décentralisation : moteur ou frein du développement local » ?

**HADJI SAADI Nadhoim dine, Spécialiste en Gouvernance des politiques publiques**

## CAN :

# Des Cœlacanthes motivés à 1 mois du match d'ouverture

***A un mois pile du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations, les différentes nations qualifiées ont eu l'opportunité durant la trêve de ce mois de novembre d'affuter leurs armes et procéder à des petits réglages avant le grand saut vers Rabat à la mi-décembre. Les Cœlacanthes ont saisi cette opportunité pour rebondir après une fin des éliminatoires pour la Coupe du monde très difficile.***

Contre la Namibie à Moroni, les hommes de, Stefano Cusin ont retrouvé un certain automatisme dans le jeu, et les sorties de balles qui est la marque de fabrique des Cœlacanthes a plus que jamais fonctionné notamment lors du deuxième match, remporté haut la main. A ce propos, nous nous sommes entretenus avec deux acteurs clés du dernier regroupement, sur les perspectives du mois de décembre. Interrogé par nos soins, le meilleur buteur des Cœlacanthes est revenu sur ce regroupement : « Ce rassemblement-là a été très important sur le plan personnel, que collectif. Il y'avait beaucoup d'absents et des petits nouveaux qui sont arrivées, et qui ont montré leur talent, et qu'ils pouvaient répondre présents. De mon côté, j'ai la chance d'avoir le soutien du coach, et je le remercie beaucoup pour ça. Je suis très satisfait de ce rassemblement ».

De son côté, le gardien international, Adel Anzimati s'est confié sur les perspectives du mois de décembre, et cette grande confrontation à venir contre le Maroc en ouverture de la CAN. Titularisé lors de la large victoire (4-0) contre la Namibie, le portier de l'Ararat Erevan en première division arménienne n'est guère perturbé par le fait de devoir jouer contre le Maroc en match d'ouverture : « On signe professionnel pour pouvoir jouer ce genre de matchs avec des adversaires de très haut niveau », devait-il nous dire. Et ce dernier de rajouter : « On a très hâte de débuter cette rencontre. Et on sait qu'on se donnera au maximum, pour rendre le peuple comorien fier ». Néanmoins, le jeune gardien de 24 ans est conscient de la supériorité actuelle du Maroc sur le football continental : « Le fait que le Maroc ait pu remporter autant de trophées individuels lors des CAF Awards, confirme qu'on va affronter une grosse nation de football. » Pour lui, affronter les meilleurs fait partie du processus d'évolution de tout footballeur. « Le football a différents objectifs, dont celui d'affronter les meilleures équipes comme lors de ce match d'ouverture pour la Coupe d'Afrique des nations.

Considéré comme l'une des valeurs sûres du football comorien, Anzimati évolue actuellement au sein du club arménien de l'Ararat Erevan, en tant que gardien titulaire. Pour lui, disputer cette coupe d'Afrique des nations et surtout ce match d'ouverture contre le pays hôte est une véritable opportunité, pour faire un petit bilan à mi-parcours. « Cela nous permettra de faire un bilan sur ce qui nous reste comme parcours, et ce que nous avons déjà accompli ». Même son de cloche du côté Ben El Fardou : « On connait le Maroc, ses individualités mais aussi son collectif. Moi ça me motive un peu plus, car dans ce genre de compétition il faut se confronter aux meilleurs. A l'heure actuelle, le Maroc fait partie des prétendants au titre. Donc c'est très bon pour nous de jouer ce match d'ouverture, d'ailleurs on n'aura peut-être pas l'occasion de le faire à chaque fois » devait-il conclure.

**Intiyaz**


Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Chargé du Monde Arabe, de la Diaspora, de la Francophonie et de l'Intégration africaine

## AVIS DE MARCHÉ

France AFD EXPERTISE FRANCE

**NATURE DU MARCHÉ** : SERVICE
**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ** : APPUI A LA RELANCE DU REGISTRE DES EXPERTS ET DES COMPETENCES COMORIENNES (RECC) DE L'AGENCE COMORIENNE DE COOPERATION INTERNATIONAL DANS LE CADRE DU PROJET DIASPORA

**LIEU D'EXÉCUTION** : Moroni (Union des Comores)

**FINANCEMENT** : Groupe AFD

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**
Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le cahier des charges

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION :**
Les critères de notation des offres se feront comme suit :

**- Critère 1 : Prix des prestations**
La notation financière (NF sur 30 points maximum) portera sur la comparaison offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

**- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)**
La notation technique sera effectuée sur 70

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

**PROCÉDURE :**
Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

**CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :**
Le dossier de consultation est gratuit.
Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : log.comores@expertisefrance.fr

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**
Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : log.comores@expertisefrance.fr **au plus tard 5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée **au 01/12/2025 à 14h00 (heure de Paris).**

**PROCÉDURES DE RECOURS :**
l'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.taparis@juradm.fr

Les candidats peuvent obtenir des renseignements sur l'introduction des recours auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.taparis@juradm.f

**COOP-CA MECKMORONI**
**Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI**
**B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores**
**Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83**

# AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'amélioration continue des procédures et de l'activité de l'Institution, la Meck Moroni recrute un cabinet d'Audit et de Conseil pour l'évaluation et l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, de gestion et de maitrise des risques.

**Durée du Contrat** : Un an

**Objet de la Prestation** :

Donner à l'Institution via une activité indépendante et objective, une assurance sur le degré de maitrise de ses opérations, lui apporté des conseils pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.

La prestation aidera l'institution à atteindre ses objectifs en évaluant de façon systémique et méthodique ses processus de managements des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité et efficience.

**Objectifs de la Prestation :**

Effectuer des missions d'audits ponctuels en vue de :
S'assurer de la poursuite de la mission de l'institution
Vérifier la conformité des opérations et le respect des procédures
S'assurer de la bonne maitrise des risques encourus
Evaluer l'efficacité et l'efficience des processus opérationnels
Evaluer et apprécier la qualité des contrôles permanents de premier et de second niveau

**Le Cabinet devra de ce fait, évaluer :**

L'environnement social et de gouvernance
La qualité de l'organisation
L'adéquation des procédures
L'efficacité de la maitrise des risques
Le bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle
Le dispositif de maitrise, de mesure et de suivi des risques y compris les risques opérationnels et le plan de continuité des activités.

**Résultats Attendus :**

Sur la base d'une évaluation globale et préalable de l'Institution, le cabinet devra faire valider aux Organes Exécutif et Délibérant :
Le plan d'audit annuel comprenant des missions d'assurances et de conseils couvrant l'ensemble des aspects de l'Institution
Les rapports de mission avec une forte valeur ajoutée des recommandations
L'état périodique de suivi des recommandations des différents audits
Le plan de formation et le déroulement des formations des acteurs déterminés

**Qualifications et Compétences Requises :**

Le cabinet devra justifier des qualifications suivantes de son équipe :
- Avoir un niveau de BAC+5, en Audit et Contrôle de Gestion, Finance, Droit et Comptabilité, Gestion des risques, ingénierie financière, Contrôle Interne et Management qualité
- Certification ou inscription à une certification internationale en Audit ou Contrôle Interne
- Avoir une connaissance du secteur de la micro finance serait un atout.

Le cabinet devra aussi justifier des compétences suivantes de son équipe :
- Maîtrise de la réglementation bancaire nationale et internationale
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires
- Maîtrise des techniques d'audit
- Vision transversale métier
- Maîtrise des systèmes d'information
- Réactivité, Rigueur et adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Esprit de curiosité

**Expérience requise**

Le cabinet devra justifier d'une forte expérience en Audit et Conseil dans le secteur bancaire et ou en Micro Finance.

**Dossiers de candidatures**
Le dossier devra comprendre une proposition technique et une proposition financière.
Proposition Technique comprenant :
**o** La méthodologie, les normes, outils et technique pour le déroulement de la prestation
**o** Les descriptions et justificatifs des qualifications et compétences et de l'expérience du cabinet et de l'équipe qui la compose
Proposition Financière

**Dépôts des dossiers :**

Les dossiers des candidatures doivent être déposés au Secrétariat de la Meck-Moroni, sous pli fermé portant la mention : « ***Recrutement du Cabinet d'Audit-Conseil*** »
**Date limite : Samedi 13 Décembre 2025 à 11h00mn.**
**Lieu** : Meck-Moroni, Moroni Hankounou, Route de la Corniche, Tel : 773 27 28 / 773 82 83

**N.B**
- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélections vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les cabinets retenus seront contactés.